

Note, discussions et prises de date

In: Bulletin de la Société préhistorique de France. 1916, tome 13, N. 3. pp. 131-150.

Citer ce document / Cite this document :

Note, discussions et prises de date. In: Bulletin de la Société préhistorique de France. 1916, tome 13, N. 3. pp. 131-150.

doi : 10.3406/bspf.1916.7170

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bspf_0249-7638_1916_num_13_3_7170

à Montbard et à Dijon. Depuis 1911 il s'était retiré à la campagne, à Montréal (Yonne), pour éviter tout entraînement. Les émotions de la guerre et aussi la préoccupation de ses fils, qui prirent part comme officiers aux plus rudes affaires, ont hâté la fin de cet excellent collègue, qui disparaît trop tôt, à peine âgé de 58 ans et qui ne comptait partout que des sympathies et de réelles amitiés. L. COUTIL.

Admission nouvelle.

Est proclamé *Membre de la Société Préhistorique Française*, M. :
BOUX (Paul), 36, Avenue Gambetta, Nemours (Seine-et-Marne).
[Georges COURTY. — Paul de MORTILLET].

Présentations et Communications.

L. COUTIL (Saint-Pierre-du-Vauvray, Eure). — *Quelques Eolithes de Saint-Pierre-du-Vauvray (Eure)*.

E. TATÉ (Paris). — *Recherches expérimentales sur la perforation par percussion et forage des roches dures (Silex ; Diorite)*.

LE BEL (Paris). — *Glaciation géologique moderne*.

A. HARMOIS (Paris). — *Le Chiffre SEPT dans le Folklore de Madagascar*.

H. BARBIER (Eure). — *Trouaille d'une Hache en bronze dans l'Eure (2 fig.)*.

E. BOURGEADE (Cantal). — *La persistance du Culte des Astres jusqu'à nos jours*.

DRIoux (Tours). — *Etude du Folklore et des Traditions locales*.

Ch. COTTE (Pertuis, Vaucluse). — *Gravures et Sagaies énéolithiques*.

A. LABLOTIER et MEYER (Delle, H.-R.). — *Trouaille d'une Hache polie, à Bourogne (H.-R.) (2 Fig.)*.

Marcel BAUDOUIN (Paris). — *La Pierre à Sculptures Néolithiques de la Maison noble de La Verronnière, à Vairé (Vendée)*.

II. — NOTES, DISCUSSIONS ET PRISES DE DATE.

Discussion sur la Contemporanéité des Armes de diverses époques.

M. J. BOSSAVY (Versailles, S.-et-O.). — Notre collègue, M. Jacquot (de Grenoble), a signalé, dans le Bulletin de décembre 1915 (p. 427), la présence, constatée à Drà-Zeg-et-Tir par Camille Viré,

d'armes en bronze, de balles de fronde en terre cuite, et d'armes en silex, sur un même emplacement.

Des constatations analogues pourront être faites par les archéologues de l'avenir à Madagascar.

Peu après la révolte, des Fahavalos, le capitaine Bossavy, mon frère, qui avait pris part à l'expédition, me donna, à titre de souvenir, un fusil à pierre, pris à un Fahavalo, capturé par ses hommes.

En nettoyant cette arme, je ne fus pas peu surpris de découvrir qu'elle portait la marque d'un armurier de Toulon, du XVIII^e siècle. Ainsi un vieux fusil d'échange, peut-être quelque cadeau à un chef indigène, s'était retourné contre nous et eût pu se trouver enterré, avec le porteur, à côté de quelque soldat français, armé du Lebel.

Cette constatation corrobore pleinement l'explication donnée par Camille Viré pour Drà-Zeg-et-Tir. Le même fait s'est d'ailleurs produit en Nouvelle-Calédonie, au moment de la révolte des Canaques, dont les armes en pierre, les flèches et les sagaies en bois pourraient se rencontrer avec nos chassepots.

Bénitier creusé dans un bloc de silex (?), à Naours (S.).

M. J. BOSSAVY (Versailles, S.-et-O.). — Un de mes correspondants sur le front eut l'occasion de visiter, au cours de 1915, la cité souterraine de Naours (1). — Il me signale le Bénitier « *creusé dans un bloc en silex (?)*, de la grosseur d'un seau de maçon. » (2). — Quelqu'un, parmi nos Collègues, a-t-il pu vérifier ce fait ?

Survivance de Pratiques anciennes.

M. J. BOSSAVY (Versailles, S.-et-O.). — Notre Bulletin s'est déjà attaché à recueillir, avant qu'elles disparaissent, des légendes et pratiques, dont la réunion permet des rapprochements des plus intéressants et facilite une étude qui montre, presque toujours, la survivance d'antiques usages ou cérémonies. Pendant qu'il en est temps encore, un nouvel effort devrait être fait, parce que le bouleversement actuel pourrait bien hâter leur disparition, sinon les effacer.

(1) Abbé DANICOURT. — *Les Souterrains refuges de Naours*. — Abbeville, 1889, in-8° [Plan].

(2) Abbé POULAIN. — *Les Souterrains refuges de Naours* (Somme). — *Bull. Arch.*, 1902. — Paris, 1902, in-8°.

C'est dans cet ordre d'idées que je signale la survivance de pratiques anciennes en Bourgogne. Je la retrouve dans le *Temps* du 13 juin 1914, sous la signature de M. Cunisset-Carnot [*La Vie à la campagne*]. En proposant de rétablir l'ancienne orthographe, Aussois, de l'Auxois (de *Alisiensis*, *alsensis*, *alsesis*, *alseis*, *ausseis*), M. Cunisset-Carnot cite les caractères particuliers de cette région et constate que « tout un passé de vie prodigieux.... a laissé.... des croyances, des coutumes, des rites, incompréhensibles aujourd'hui, mais qui ont leurs racines dans une insondable antiquité ».

Il voit les restes du culte *druidique* (?), mystérieusement pratiqué « par des paysans qui, en grand secret, se réunissent la nuit, au pied de certains Arbres, pour des cérémonies cultuelles que personne autre que les adeptes ne connaît, et que les gens du pays appellent le *Sabbat des Sorciers* ». Il affirme que, dans certaines familles, on place encore, « dans la main du mort que l'on met au cercueil, une pièce de monnaie, de valeur proportionnelle à sa fortune ».

M. Cunisset-Carnot raconte encore, et c'est aussi, à mon avis, un fait très intéressant, que, peu avant d'écrire son feuilleton, causant avec un berger, celui-ci s'arrêta pour écouter, en fixant un point extrême de l'horizon, « un long cri modulé, sévère, triste même, mais puissant, avec des hauts et des bas. Alors le berger s'arc-bouta; et, de toute la force de ses poumons, il lança au vent un cri semblable, toujours le même ». Questionné, le berger répondit : « Pourquoi ? Je ne sais pas, moi ; mais, voilà, on répond toujours ; faut répondre quand un autre crie comme ça ! »

Des appels analogues se font en Provence entre bergers ; on y voit le besoin, pour eux, de se tenir en éveil, en garde. N'y aurait-il pas là aussi une survivance de *cris*, qui signalaient un danger, qui provoquaient les groupements ? Les bergers ne sont-ils pas restés, dans les pays montagneux, des observateurs-nés, comme des sentinelles perdues ?

M. Marcel BAUDOUIN. — C'est le *houppage*, bien connu, de la Vendée. C'est le *cri* de la Chouette ; d'où le terme célèbre : *Chouans*.

La Pierre d'Attente des Morts de Brix (Manche).

M. A.-L. HARMOIS (Paris). — Dans le *Bulletin de la Société Préhistorique Française* (T. X, n° 12 décembre 1913), M. Gabriel Celos (de Bernay) signalait une *Chaise des Morts* dans le département de Maine-et-Loire, entre le village de La Lussière et l'église de Saint-Georges-des-Sept-Voies, canton de Gennes, arrondissement de Saumur.

Nous signalons une Pierre d'Attente et de Repos des Morts.

Celle-ci est moderne et certainement elle en remplace une plus ancienne, placée en avant de la Croix des Morts et d'un petit édifice, de style roman, ressemblant fort à une Lanterne des Morts sans en être une, et qui est dédié à Notre-Dame de Grâce. En effet, dans les campagnes, le clergé ne vient pas faire la levée du corps au domicile du défunt, lorsque ce dernier habite loin du bourg. C'est généralement à l'entrée de celui-ci qu'il prend la tête du cortège : ce qui rend la Pierre d'Attente nécessaire, en posant le cercueil dessus, pendant que le prêtre dit les premières prières.

Ses dimensions sont les suivantes : 0^m80 de hauteur, 0^m70 de largeur et un mètre de longueur à peu près. Ces mesures, étant prises sur une carte postale, sont approximatives.

C'est bien aussi une Pierre de Repos. En effet, l'église de Brix se trouve sur une hauteur dominant tout le pays, et, pour s'y rendre de quelque endroit de la commune, les chemins et les routes sont très raides, le bourg se trouvant à la côte 154.

Nous pensons qu'elle n'est pas seule dans ce département et qu'il serait utile de signaler ces petits monuments du culte des morts, qui sont appelés à disparaître de plus en plus, les routes et les moyens de transports étant meilleurs et plus rapides qu'autrefois.

C'est à la modeste carte postale illustrée que nous devons de connaître ce monument, qui nous avait échappé, malgré les excursions faites par nous dans cette commune.

M. Marcel BAUDOUIN. — J'ai rédigé une Revue d'ensemble — la première de cette sorte sur ce sujet des plus curieux et des plus inconnus — qui doit être actuellement à l'impression à la *Société d'Anthropologie de Paris*. — Prière de s'y reporter.

Monuments mégalithiques dans l'Inde.

M. HARMOIS (Paris). — Les *Khasie* ou *Khasiens*, peuplade du Bengale, élèvent encore des *Menhirs*. — Ces pierres debout, placées à côté des chemins, dans les villages, ou plus souvent sur les collines élevées, sont nommés *mao bynna* (pierre monument) ou *mao shinran* (pierre mâle). Elles sont fréquemment accompagnées de tables horizontales, désignées sous le nom de *mao kinthai* (pierre femelle).

Ce sont des monuments commémoratifs ou votifs (Extrait de la *Revue scientifique*, Paris, 26 avril 1873, p. 1023-1025).

M. Marcel BAUDOUIN. — La question des *Menhirs* MODERNES est, là comme à Madagascar, très complexe. — On manque de données précises pour l'étudier.

Le Chiffre 7 dans le Folklore de Madagascar et chez les Betsimisaraka.

M. HARMOIS (Paris). — *Epreuve du Feu par le fer rouge*. — Ce fer est une palette d'environ trois pouces de longueur sur deux et demi de largeur. Celui qui subit ladite épreuve lèche cette palette et passe sa langue dessus *sept* fois de suite. Si le prévenu survit à la *septième* épreuve, il est sauvé!

Les Betsimisarakas observaient le jour du samedi pour le repos, convaincus que toute entreprise faite en ce jour était destinée à un échec; nous constatons qu'au *septième* jour de la semaine étaient attachées les superstitions du nombre *sept*.

Si, par hasard, il y a quatorze convives, on dira deux fois *sept*.

SEPT porte le titre de « nombre sacré » (*Masina*). — Le vrai bonheur pour eux consiste à posséder SEPT objets, SEPT enfants, SEPT bœufs; et, afin d'accentuer cette idée, ils remplacent souvent la désignation *Sept* par *Mahanoro*, dans le sens de « qui donne la joie ».

Telle est du reste l'origine du nom du village de Mahanoro sur la côte Est; il signifie en réalité la ville aux sept rivières, le Mangoro formant en ce point sept bras, trois au nord, trois au sud, Mahanoro étant au milieu sur le septième (1).

M. Marcel BAUDOUIN. — Il serait facile de citer de nombreux exemples, pour la France, des chiffres fatidiques SEPT et NEUF!

1^{er} Exemple. — Pour guérir la jaunisse, porter pendant NEUF jours SEPT jaunes d'œufs durs en collier (Nivernais).

2^e Exemple. — Conjuraison pour empêcher les œufs d'être ensorcelés. Opération répétée *neuf* jours de suite; réciter *neuf* Pater et *neuf* Ave; etc.

3^e Exemple. — A la Sainte-Baume [Var], Sainte Madeleine s'est élevée SEPT FOIS au Ciel, sur le Saint Piloun [Sculptures pédi-formes].

Le NEUF est à l'origine de la fameuse NEUVAINES des Catholiques.

M. GUÉNIN (Brest). — Faut-il attribuer les nombres 3, 7, 9 à une signification astronomique ou simplement une valeur magique? Je crois les deux hypothèses possibles. La théorie gallo-romaine du VI^e siècle, c'est que *trois* n'a de valeur que parce qu'il renferme à la fois l'unité et la dualité, le plus petit chiffre impair et le plus petit chiffre pair (Grég. de Tours, *De virt. S. Martini*, I, 7, 8; édit. des *Mon. germ.*). 3, 9, jouent un très grand rôle dans toutes les manifes-

(1) Extrait des lettres de Chapelier (1803-1805), publiées par A. Jully dans le *Bulletin de l'Académie Malgache* (Volume IV, 1^{re} partie, Tananarive, 1907).

tations de la vie, du droit et de l'art franco-mérovingien. D'autre part, Hopkins (*The holy numbers of the Rig Veda*, p. 147, 154, 159), montre que les nombres 3, 7, 9, 12, avaient en eux-mêmes un pouvoir religieux.

Roscher (*Abhandl. der philol.-histor. Klasse d. K. Saschsischen Gesells. der Wissensch.*, XXI, 4, 1903), dans ses « termes et semaines ennéadiques et hebdomadiques de la Grèce primitive », estime que les nombres 7 et 9 s'expliquent par les différentes phases *lunaires*.

Son article renferme une foule de remarques très curieuses sur la sainteté des nombres 7 et 9.

M. Marcel BAUDOUIN. — Les Traditions, relatives aux chiffres 3, 7 et 9, sont bien plus *anciennes* que l'Inde, la Grèce et Rome ! — Il est facile de le prouver par l'ETHNOGRAPHIE MODERNE. Elles sont au moins de l'époque du *Bronze* et souvent NÉOLITHIQUES. — Les récentes sont des transformations des *primitives*.

On discute toujours sur l'origine du chiffre fatidique *Trois*, si *Sept* correspond aux *Pléiades* et *Neuf* à *Orion*. — Je crois qu'on peut répondre que ce nombre doit dépendre, non pas des *HYADES*, mais d'*ORION*, car on sait que les *TROIS ÉTOILES* centrales de cette constellation s'appellent, depuis une très haute antiquité, *LES TROIS ROIS*. — Tous les paysans de France les connaissent au demeurant, aussi bien que *La Poussinière* (1). — D'ailleurs, pour trouver les *Pléiades* dans le Ciel, le meilleur moyen est de prolonger, du côté opposé à *Sirius*, la ligne formée par les *Trois Rois* et *Aldébaran*, du *Taureau*. Ce sont les *BERGERS* qu'il faudrait interroger, dans le *Midi*, à ce propos.

Discussion sur les Trésors cachés et l'Or.

M. GUÉNIN (Brest). — J'ai remarqué que tous les animaux d'or appartiennent à des divinités funéraires et chtoniennes à la fois et jouent un très grand rôle dans les funérailles, lorsqu'ils sont en chair et en os. Je crois donc qu'au fond de ces légendes d'animaux en *or* se cachent tout simplement quelques vieilles conceptions funéraires. — Le mort descend au tombeau avec quelques-uns des objets qu'il a préférés ou qui lui sont utiles en l'autre monde. Les divinités infernales sont donc les plus riches de toutes ; et, par suite, d'incalculables trésors doivent se rencontrer au sein de la terre. — Avec le mort, certains animaux ont été incinérés ou inhumés : ce sont les victimes préférées des divinités chtoniennes et infernales

(1) Ma vieille cuisinière de Vendée reconnaît aussi bien les uns que les autres.

(bœuf ou vache; chèvre. etc.). Ces animaux étaient, à la phase totémique, les divinités elles-mêmes; et, depuis, ils ont été remplacés par des dieux anthropomorphisés. De divinités, les animaux ont été réduits au rang de génies subalternes, remplissant des fonctions bien déterminées, comme celles de garder les biens de leurs maîtres. Au service des divinités de la richesse, les animaux ne pouvaient être qu'en un métal précieux; et l'imagination populaire les fit d'or ou d'argent.

M. Marcel BAUDOUIN. — Ne pas oublier les lieux dits : *Val d'Or*, près Suresnes (Seine); *Ville d'Or*, commune de Nieul-le-Dolent (V.); *Notre-Dame de Val d'Or* (Vienne), etc., etc.

M. HUBERT (Neuilly-sur-Marne, S.-et-O.). — Au sujet de la communication de M. Hugues sur les *trésors cachés*, je signalerai la particularité suivante.

Dans l'arrondissement de Domfront (Orne), les légendes ne parlent que des trésors en *Argent*, et non en *Or*.

Pour deux ou trois dolmens, le paysan racontera, en guise de légende : « On dit que les Anglais ont enterré là-dessous une pipe d'*Argent* ». La pipe est un tonneau, qui a une contenance de 300 pots, soit environ 600 litres. Il est curieux de constater combien longtemps s'est perpétué le souvenir des Anglais dans ce pays, qui fut occupé par leurs troupes pendant la plus grande partie de la Guerre de « Cent ans ».

Pour l'Allée couverte de la *Table au Diable*, en Passais, la légende raconte que le Diable a enterré sous le monument des trésors en *Argent*. Ces trésors se trouvent parfois étalés sur la terre. On raconte qu'une vieille femme, passant le vendredi saint devant le monument, vit la terre couverte d'argent. Ayant voulu se baïsser pour en ramasser, elle tomba évanouie; et, lorsqu'elle revint à elle, l'argent avait disparu.

Je dirai d'ailleurs, chose qui ne surprendra personne, que la plupart de ces dolmens ont été démolis et fouillés, dans l'espoir d'y trouver des trésors et ce dans un temps assez reculé.



La Chèvre en Préhistoire.

M. GUÉNIN (Brest). — Dans les plus anciennes conceptions de la mythologie grecque, la CHÈVRE est de tous les animaux celui que préfèrent les divinités de la terre féconde et des profondeurs infernales.

Le Zeus primitif, plus d'une fois symbolisé par des haches en pierre, fut le Dieu des cavernes. Il fut élevé dans un antre du massif crétois de l'Ida, au cœur de cette montagne qu'Hésiode appelait *la Montagne aux Chèvres*. Cette caverne a été reconnue et fouillée, il y a près de trente ans, par Fabricius et Orsi (*Athenische Mittheilungen*, X, 59), qui ont fait d'abondantes et intéressantes trouvailles autour de l'autel et dans le sol même de la caverne. — Zeus passait aussi pour avoir été nourri par la *Chèvre Amalthée*, dans l'antre de Psychro, situé dans le mont Lassithi, au sud de la ville crétoise de Lyktos (Cf. *Annual of the british school at Athens*, VI, 1900, 94). Ce sanctuaire, où l'on a retrouvé de nombreux ossements de chèvres, était beaucoup plus ancien que celui de l'Ida et paraissait avoir été fréquenté surtout aux XII^e et XI^e siècles avant notre ère.

C'est encore dans une grotte du Cithéron que Zeus célèbre son mariage avec Héra; et c'est dans l'antre de Chiron, au sommet du Pélion, que, tous les ans, aux plus fortes chaleurs de l'été, se rendaient, *couverts de toisons*, les premiers citoyens et les plus beaux jeunes gens des Magnètes (d'après Dicéarque).

Cérès et Proserpine habitaient ou tout au moins hantaient de nombreuses cavernes et crevasses (Cf. Toutain, *Les cavernes sacrées dans l'antiquité grecque*. Conférences du Musée Guimet, 1912). Les plus anciennes inscriptions d'Eleusis, qui en font les déesses de la fécondation et des divinités infernales, témoignent que les initiés devaient avant tout leur sacrifier des chèvres, la plus estimée de toutes les victimes (*Athen. Mittheil*, 1899, p. 254). Il n'est pas non plus de dieu grec qui porte autant de cornes d'abondance, fournies, comme on le sait, par la Chèvre Amalthée, que le primitif Hadès-Pluton (Cf. Welcker. *Alte Denkmaler*, II, 86; III, 306).

Les idées romaines à ce sujet sont encore plus significatives, puisque la Chèvre apparaît sur un très grand nombre de sarcophages. Pour ne citer que la Gaule seule, le recueil d'Espérandieu indique à Narbonne (N° 639) un tombeau sur lequel figurent des chèvres; dans la région de Tarbes (N° 1037), un fragment de stèle avec des chèvres en train de brouter; à Saint-Cricq, près d'Auch (N° 1044), un sarcophage où deux chèvres s'attaquent à coups de cornes. A Saint-Médard-d'Eyras, les sarcophages N°s 1240 et 1242 représentent de nombreuses chèvres, isolées ou groupées, en même temps que les divinités chtoniennes, allongées par terre et tenant à la main des cornes d'abondance. Si l'on ajoute ces innombrables bas-reliefs, où le Mercure gallo-romain est accompagné d'une chèvre, sans doute parce qu'il remplit ici le rôle d'une divinité psychopompe, l'on est obligé de reconnaître que la CHÈVRE a prise, dans l'antiquité polythéiste, une *grande importance*, dans les conceptions *funéraires et infernales*.

Les dieux infernaux sont aussi les dispensateurs des richesses, comme en témoigne un passage bien curieux que cite le *Dictionnaire de Daremberg et Saglio*, à l'article *Hadès*. Hadès n'est pas seulement le dieu qui anéantit et détruit ; il est aussi celui qui produit et enrichit, car « il n'est rien qui, en dernier lieu, ne vienne à lui et ne devienne son bien » [*Cornut. de natura deorum*, IV, 145]. Il n'est pas étonnant dès lors : 1° que les cavernes, les puits funéraires et les tombeaux n'aient eu leurs chèvres, gardiennes ou symboles des trésors que renferment la terre et le monde infernal ; 2° que ces animaux, au service ou en rapport avec les dieux de la richesse, aient été représentés, dans l'imagination des peuples, comme étant en Or ou en tout autre métal précieux.

Le Diable a pris la succession des dieux païens et plus encore celle des divinités chtoniennes ; leur animal préféré devait tout naturellement être le sien. Chacun sait en Bretagne que le Diable a créé la Chèvre (Cf. Sébillot, *F. Lore*, III, 72...), et qu'il se plaît à en prendre la forme. Jusqu'à présent, j'ai bien recueilli près d'une trentaine de légendes sur des chèvres diaboliques, en rapport avec des mégalithes funéraires, ou sur le Diable, aux pieds de chèvre, laissant sur des dolmens les empreintes de ses pattes (Trégon, C.-du-Nord, par exemple). Je n'en citerai qu'une seule, parce qu'elle est très caractéristique, se passant dans un cimetière et se rapportant à un mégalithe funéraire. A Stival, près de Pontivy, un lech présente, sur la face tournée vers l'ouest, une patte de chèvre. Le Diable, sous la forme de cet animal, importunait saint Meriadec, qui finit par se fâcher, et, d'un vigoureux coup de pied, projeta contre le lech son diabolique adversaire. L'une des pattes de la chèvre s'imprima dans le granit ; et le pied du saint sur la dalle qui se trouvait au bas du lech et est aujourd'hui encastrée dans les murs de l'église. Beaucoup de dolmens appartenant au Diable, quelques-uns étant gardés par des Chèvres (Goulven, Fin.) ; d'autres, laissant voir à de certains jours et de certaines heures des trésors fantastiques, il se peut que les vieilles idées greco-romaines, relatives aux divinités chtoniennes et à leurs chèvres, aient été transposées et s'appliquent aujourd'hui à nos cavernes et à nos mégalithes funéraires.

Dans les Alpes et dans les Pyrénées, en Ardennes et en Belgique, le *Diable* a possédé ses cavernes à ossements et ses dolmens ; des trésors incalculables y sont jalousement gardés par des boucs et des chèvres d'or : tels que le fameux bouc *Verbo* des grottes wallonnes.

En Afrique, dans les provinces d'Oran et de Constantine, des grottes et des dolmens sont habités par des djinns ; et souvent leurs trésors se transforment, aux mains des imprudents, en crottes de chèvre. Quelquefois, au milieu de la grotte ou du dolmen se rencontre une *Chèvre d'or*, qui garde le trésor, jusqu'au jour où l'on

parvient à s'en emparer. Sa mission étant alors remplie, la chèvre s'envole et disparaît à tout jamais. J'ai lu, dans le xv^e ou le xvi^e volume de la *Revue des Traditions Populaires*, une histoire de ce genre; mais je n'ai pas retrouvé la référence exacte et ne puis la donner (Cf. *F. Lore de France*, t. III; *Revue des Trad. Pop.*, XV, 193, 360, etc., etc.).

La CHÈVRE D'OR serait donc un mythe *funéraire*, qui remonterait aux plus vieux temps de l'humanité; et peut-être conviendrait-il de se demander si, chaque fois qu'elle apparaît, il n'y aurait pas à découvrir, sinon une sépulture mégalithique, du moins une *sépulture gallo-romaine*.

Discussion sur la persistance du Culte des Astres jusqu'à nos jours: Boutons-Maitres à figurations Astrales.

PAR

Eloi BOURGEADE (Les Planchettes, Cantal).

Il s'agit d'un gros *bouton-maitre*, ou plutôt d'une grande *jumelle*, en cuivre jaune massif. Du diamètre de 0^m03 environ, les deux disques sont reliés à leur centre par un *axe* de même métal. Ils présentent un écartement de 0^m013 à 0^m014, ont une *face* légèrement bombée (elle est toujours ornée), représentant le SOLEIL, figuré par un petit *Disque*, au point central, en creux, de 0^m01 à 0^m02 de diamètre, entouré de trois disques plus ou moins distancés. Tout autour sont placés, à égale distance, *quatre Etoiles*, figurées par des disques irradiés, d'environ 0^m005 de diamètre.

Entre chaque étoile est placée une *fleur*, composée de trois branches. Ou bien — mais le cas est plus rare — on a remplacé la fleur par un motif losangé obtenu par quinze ou seize petits losanges placés en quinconce (nous pensons qu'on a voulu figurer la *pomme de pin*).

Dans d'autres boutons, le SOLEIL est figuré par une étoile à huit branches; entre chaque branche est placée une petite *Etoile*, à cinq branches; viennent ensuite, tout autour, huit *disques*, de 0^m005 de diamètre; au milieu de chacun d'eux, se voit une *Etoile à cinq branches*, ainsi qu'à l'extérieur de chaque disque, contre le cercle formant bordure.

Les figurations de ce bouton, à face complètement ornée, sont en relief, toutes sont irradiées.

Pourquoi ce nom de *Boutons-maitres*, qui est celui que ces objets portent en Auvergne? — Cela est dû à ce qu'il y a peu d'années les pantalons se portaient encore ici A PONT, et à ce que le bouton-

maître était placé sur le devant, au-dessus du nombril. Après que l'on avait boutonné les deux parties formant la ceinture du pantalon, on boutonnait le pont grâce à cette pièce.

Les *braies* étaient très amples et montaient, jusque sous les aisselles ou du moins jusqu'au creux de l'estomac.

Il n'était pas rare ici, il y a seulement quelques années, de rencontrer dans nos villages quelque respectable aïeul, portant encore les larges braies à pont, la courte veste et le chapeau à larges bords.

Les Cavaliers ont gardé le pont presque jusqu'à nos jours. — Aux Equipages de la flotte, le pont était encore réglementaire vers 1883. Nous croyons que partout la braguette a succédé au pont, qui était jadis général. Nous pensons par suite que les boutons-mâîtres remontent à une haute antiquité et peut-être, même, à l'Age du Bronze.

Quant aux boutons paysans, dont parle notre érudit collègue, M. Jacquot (B. S. P. F., t. XII, p. 197), ils étaient, ici, il y a quelques années d'un usage courant.. Les marchands forains en vendaient à l'étalage.

On voyait aussi, des boutons en *étain*. Comme ceux en laiton, ils étaient à *bélière*, généralement ornés d'une étoile, à huit branches en relief, cerclés d'une bordure dentelée.

M. Marcel BAUDOUIN. — Je n'ai pas besoin de dire que, dans le Marais de Mont (Vendée), on en était encore au *pont*, à la courte veste et au chapeau à larges bords, il y a quelque vingt ans [Cf. mes Collections phot.].

A propos de l'Agrafe de Villers-aux-Chênes (Haute-Marne).

M. GUÉNIN (Brest). — Souvent des monnaies gauloises ont été trouvées en des sépultures gallo-romaines et même mérovingiennes.

Il serait donc possible que l'agrafe fut *gallo-romaine*. Je ne connais pas à Villers-aux-Chênes de sépultures *gauloises*; mais j'y relève un *cimetière gallo-romain* et surtout *franc* (Cf. *Annales Soc. Chaumont*, II, p. 258. — Bourgeois, *Le Cimetière mérovingien de Villers-aux-Chênes* et p. 264. — Fourdrignier, *Les Francs de Villers-aux-Chênes*).

Discussion sur le Culte du Soleil en France.

M. GUÉNIN (Brest). — Je crois que le baron Ladoucette a parlé, dans l'*Académie celtique* (tome V), de la coutume des Andrieux. Je

n'ai pas, en ce moment, le volume et je ne pourrai affirmer la chose ; mais je crois bien ne pas me tromper.

M. Marcel BAUDOUIN. — Notre collègue, M. DESFORGES (de Rémilly, N.), me communique un très intéressant mémoire de M. Lucien Guéneau, où l'histoire du Hameau des Andrieux (B.-A.) est déjà rapportée tout au long et où il est surtout question des *Traditions* relatives aux Œufs et à la *Fête de Pâques* (1).

Ce mémoire est important, au point de vue des idées que je soutiens, à savoir que le CULTE SOLAIRE est en rapport avec l'inventeur des *Equinoxes*.

Mais la différence entre ma théorie et celle de tous les auteurs est que je dois partir au moins de l'EQUINOXE D'AUTOMNE PRÉCESSIONNELLE de 16.000 ans avant Jésus-Christ, tandis que tous les Astronomes actuels (C. Flammarion, etc.) ne veulent remonter qu'à l'EQUINOXE DE PRINTEMPS *précessionnelle* de 4.000 ans avant Jésus-Christ. — Or, cette date est beaucoup *trop récente* et ne peut pas expliquer les SCULPTURES SUR ROCHERS NÉOLITHIQUES, qui remontent à 16.000 ans avant Jésus-Christ au moins (2), et peut-être même à 22.000 ans [Dernier SOLSTICE D'ÉTÉ *précessionnel*].

M. H. MULLER (Grenoble). — Il est impossible de laisser passer dans notre Bulletin des erreurs aussi considérables que celles qui ont été imprimées dans le N° 2 [février 1916] : *Une survivance du Culte du Soleil en France*.

Le Valgodemard, dans lequel se trouve le village des Andrieux, est à 40 kilomètres au Nord-ouest à vol d'oiseau de Saint-Vérand, et au moins au double par les routes carrossables. Saint-Vérand est sur le torrent d'Aigue Blanche qui se jette dans le Guil, lequel rejoint la Durance à Réottier. Le village des Andrieux est situé sur la Séveraisse, qui se jette dans le Drac, tributaire de l'Isère. Saint-Vérand est à 2.009 mètres ; la plus haute maison du village est entre 2.020 et 2.040 mètres et non 2 400 mètres. Le village des Andrieux est à 1.025 mètres.

La première partie du nom de *Peyrouze* vient de *Peyre*, pierre. La terminaison en *ouse* est fréquente dans les Alpes, dans un très large rayon [Drabonouse, Ravignouse, Epinouze, Fouillouze, Pelouze, Dormillouse, Aurouze (mont.), Bouchouze (torrent), etc., etc.]. Je n'en connais pas l'étymologie.

Quant au village *Les Peines*, je n'ai pu le trouver dans le Valgodemar et pas davantage dans le Val de Saint-Vérand.

(1) Lucien GUÉNEAU. — *Croyances et Coutumes de chez nous*. — Extr. des *Mém. de la Soc. Ac. du Nivernais*, in-4°, 1895.

(2) Marcel BAUDOUIN. — *La Préhistoire des Etoiles : Les Pleiades au Néolithique*. Comm. à la Soc. d'Anthrop. de Paris, février 1916.

M. Marcel BAUDOUIN. — Je n'ai pas besoin de dire que je ne suis pas l'auteur de l'article, critiqué au point de vue *géographique*, par notre collègue H. Muller. — D'ailleurs, ces critiques ne sont pas très graves et tout... journaliste est capable de telles erreurs !

Je ne retiens que l'étymologie du terme *Peyrouse*, qui est bien mienne. D'abord ne pas confondre *Père-Ouse* ou *Père-Ourse*, avec *Barberousse*, etc., et tous les mots en *Ousse*, voire même en *Ouse* ; et, surtout, ne pas oublier que dans *Peyrouze* il y a sûrement PIERRE !

Dans l'Ouest, nous avons des *Ouses* aussi ; par exemple, *La Teignouse*, qui est un récif *sous-marin* du Morbihan, etc., jadis émergé ; *La Genétouze*, etc., etc.

N'avons-nous pas même *La Peyrouse*, grand navigateur, né à Albi, c'est-à-dire ni dans l'Ouest, ni dans l'Est, et qui n'a rien à avoir avec *Epinouse*, etc.

D'autre part, quelques dolmens s'appellent les *Ors* (Xanton-Chassenon (V.) ; Commequiers (V.) ; Ile d'Oléron (Charente-Inférieure) ; etc., etc.) ; et, en patois *Ors* devient souvent *Ours*. — Il se peut que *La Peyrouse*, navigateur ou bourg, ne veuille pas dire la *Père Ourse* ; mais *Ourse*, accolée ou non à *Père*, a une signification qui intéresse les *Sculptures sur Rochers* (1). — C'est évident à l'Ile d'Yeu (V.).



A propos des signes alphabétiformes et des marques de tâcherons.

M. H. MULLER (Grenoble). — M. Coutil sait probablement que les bûcherons des Alpes du Dauphiné et de Savoie marquent les pièces de bois abattues de signes très variés, qui ne sont ni des lettres, ni des chiffres, mais des marques de familles. Ces signes sont très nombreux et composés surtout de traits rectilignes, tracés sous des angles variés. Dans le Vercors, l'outil traceur en acier se nomme le *lambron* ; le manche, également en acier, porte la reproduction du signe familial. On trouve aussi quelquefois, parmi les marques des tailleurs de pierre du moyen âge, des signes qui ne sont ni des lettres, ni des chiffres.



Gravures et Sagaïes énéolithiques.

M. Ch. COTTE (Pertuis, Vaucluse). — Dans ma quatrième campagne de fouilles (salle A), la Caverne de l'Adaouste m'a fourni, dans

(1) En patois de l'Ouest, un *Orsoir* est un BÉNITIÈRE : ce qui fait songer à *Ecuelle* ou à *Bassin* ! — Au Moyen Âge, on avait *Orsel* [d'*Urccoleus*, lat., diminutif d'*Urceus*, tasse]. — Donc *Ors* doit être celtique et signifier *Pierre à Cupules*.

ses couches énéolithiques, un nouveau type de poterie peinte, un burin d'angle, des os gravés, deux sagaïes en os complètes (l'une de 0^m19, l'autre de 0^m20 de longueur) et la pointe d'une troisième.

J'insiste sur ces dernières pièces, qui n'ont, je crois, jamais été signalées au Néolithique. Cependant des fragments en avaient été découverts dans plusieurs stations ; mais, tant qu'une sagaïe complète n'avait pas été rencontrée, on ne pouvait identifier avec précision ces débris, classés sous le nom générique de poinçons.

Voici la description qui permettra de les reconnaître.

La sagaïe néolithique, mesurant environ 0^m20 de longueur, est taillée dans l'épaisseur d'un os long de bovidé, dont la cavité médullaire est généralement incomplètement dissimulée par le polissage. Elle s'atténue lentement en pointe aiguë au sommet, où elle présente généralement un poli remarquable, avec une section nettement circulaire. La base s'atténue plus brusquement en une pointe moins aiguë ; on y remarque des stries obliques, dues soit à un polissage grossier, soit au désir de conserver des surfaces sur lesquelles puissent mordre des résines ou autres substances destinées à fixer l'arme à sa hampe. Les défauts de la paroi osseuse employée et son peu d'épaisseur expliquent tant une légère torsion de la pièce, que son assez grande sveltesse.

Présentation de Silex paléolithiques d'une Balastière de Saint-Pierre-du-Vauvray (Eure).

[Prise de Date].

M. L. COUTIL (*Saint Pierre-du-Vauvray, Eure*). — Les silex présentés appartiennent principalement au type *éolithe*. Leurs formes ne sont pas entièrement classiques et sont plutôt rudimentaires ; ce sont : 1° Un coup-de-poing ou hache amygdaloïde, très primitive, formée d'un large éclat de débitage naturel, dont le pourtour est retouché sur les 2/3 de sa périphérie ; le cortex de ce côté a été en partie conservé ; patine ocreuse très accusée, longueur 0^m145. 2° Sorte de Perçoir court et racloir, ou instrument à doubles encoches opposées et séparées par une pointe mousse ; longueur 0^m06, largeur 0^m065, patine jaunâtre et cacholonnée. 3° Instrument arqué, avec large encoche dans la partie concave, à parois très émoussées ; éclat naturel avec cortex en dessus ; longueur 0^m08.

Autres éclats portant de chaque côté des esquisses très accusées, mais dues à des pressions naturelles des silex voisins dans la

sablière. 4° Massue amygdaloïde, de forme classique, mesurant primitivement environ 0^m16; bien retouchée sur les deux faces.

Ces silex ont été recueillis par nous-même dans une Ballastière, près du nouveau cimetière de Saint-Pierre-du-Vauvray (Eure), dans les alluvions des pentes, à la cote 40, au-dessus du niveau de la Seine; le dépôt fluvial est en cet endroit de 3 à 4 mètres d'épaisseur.

Discussion sur les Tarauds et les Alésoirs.

M. DESFORGES (Rémilly, Nièvre). — M. le D^r Marcel Baudouin a raison; il faut, pour deux actions différentes, deux outils distincts: 1° L'instrument nécessaire à *creuser* la roche; 2° La pièce utilisée à *agrandir* et à *polir* les trous.

Les outils, que l'on désigne souvent, sans être bien fixé sur leur

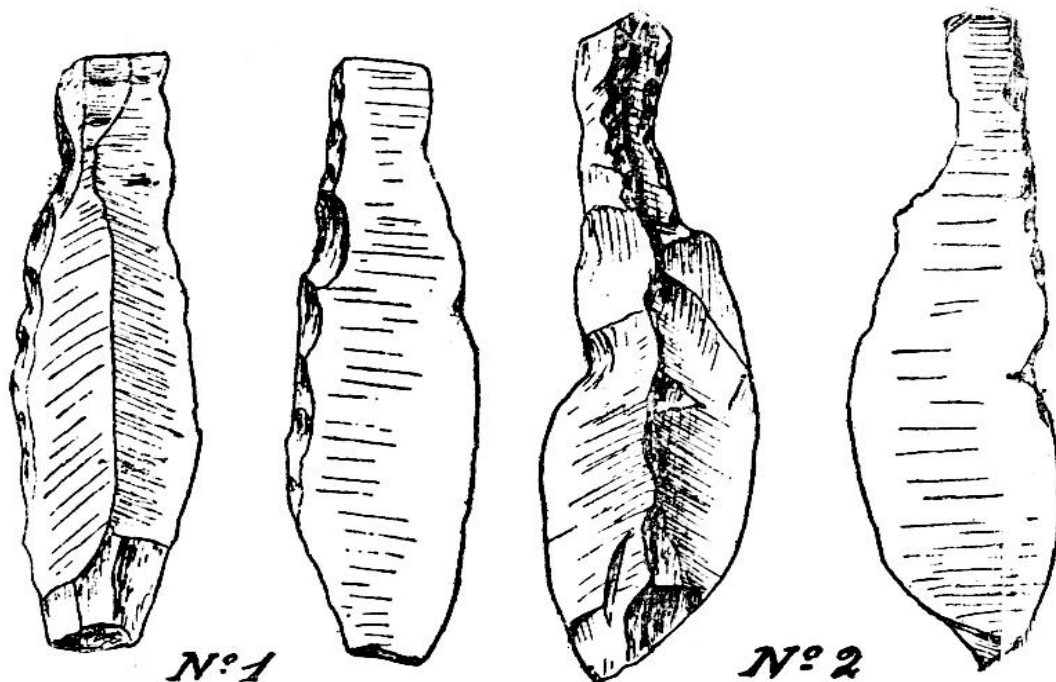


Fig. 1. — Deux types d'ALÉSOIRS NÉOLITHIQUES (Fléty, N.), en Quartzite et en Silex gris: (N°s 1 et 2). — Vue de la face plane et du dos. — Grandeur naturelle.

destination, sous le nom de *retouchoirs*; certains *grattoirs* sur lames; enfin les objets que j'ai signalés en 1906, dans le *Bulletin* de janvier (p. 21 à 24) sous la dénomination d'*outils nucléiformes*, peuvent fort bien avoir servi pour la première opération.

Ceux que j'ai appelés *Alésoirs* (Fig. 1) et décrits dans le dernier *Bulletin* (p. 89 à 91), étaient sûrement utilisés pour la seconde.

Les Boules calcaires préhistoriques et protohistoriques.

M. le COMTE H. DE GÉRIN-RICARD (Marseille). — La lecture de la note de M. Marcel Baudouin, sur les *petites Boules de calcaire et d'argile cuite des Sépultures gallo-romaines en Vendée*, m'incite à fournir à la *Société Préhistorique Française* la communication suivante.

Le petit cimetière de la Bastidonne (commune de Trets, Bouches-du-Rhône), qui appartient au Bronze I, rite de l'incinération (1) avec cendres et fragments d'os humains renfermés dans des vases du type *olla*, recouverts de stèles calcaires gravées et peintes avec de l'ocre rouge et jaune, figurant peut-être (comme l'a supposé M. de Mortillet pour les stèles analogues d'Orgon Bouches-du-Rhône), une représentation humaine en très bas reliefs chargés de chevrons ou plutôt de stries zigzagantes qui appartiennent à un thème égéen, a fourni des billes de calcaire. Elles étaient associées, dans le gisement, à un nombre assez grand de haches en pierre polie, de couteaux et de tranchets en silex, d'une finesse de taille remarquable.

Je possède une de ces billes et la moitié de deux autres ; on ne saurait dire pour ces deux portions si elles ont été brisées intentionnellement ou si elles ont éclaté au bûcher, comme je l'ai constaté pour des haches ; la seconde hypothèse est pourtant plus vraisemblable, si l'on considère que la destruction intentionnelle n'aurait épargné aucune bille, aucune hache ; et beaucoup sont intactes.

Ces billes, que j'ai signalées dès 1899 (2) faute de mieux sous la désignation de *pierres de fronde*, de préférence à celle de *billes des dolmens* (qui pour le moment ne veut pas dire grand chose), sont en calcaire dur de la localité ; elles se rapprochent le plus possible de la forme sphérique, roulent facilement ; leur diamètre est uniformément 0^m025. Le poids de l'exemplaire entier atteint 23 grammes ; celui des deux moitiés ensemble 26 grammes.

Ces boules, beaucoup plus grandes — du double — et plus lourdes — de 5 à 10 fois plus — que celles signalées par M. Marcel Baudouin, n'avaient évidemment pas la même utilisation.

Je ne pense pas à un jeu de billes d'enfant ; c'est un peu gros, puis

(1) H. DE GÉRIN-RICARD. — *Les Antiquités de la vallée de l'Arc*, Aix, 1907, p. 63 à 74. — *Les stèles énigmatiques d'Orgon et de Trets*. Mém. de l'Acad. de Vaucluse 1910, p. 85. — *A propos des stèles de Trets*. Revue des Etudes anciennes 1912, p. 75.

(2) H. DE GÉRIN-RICARD. — *Statistique préhistorique et protohistorique des Bouches-du-Rhône, du Var et des Basses-Alpes*, p. 24.

d'une confection laborieuse et il était plus simple de fabriquer ces jouets en argile.

Donc, jusqu'à plus ample informé, je crois pouvoir continuer à leur supposer le rôle de *pierres de fronde*. C'était là, du reste, les projectiles d'une arme de chasse, dont l'association aux haches dans le mobilier funéraire est toute naturelle. Je parle de chasse, parce que les peuplades néolithiques de la Provence paraissent avoir eu une existence plus pastorale que guerrière (1).

Le cimetière de la Bastidonne (Trets) ne présente aucun mélange d'époques ; il n'a jamais fourni d'objet en bronze ; mais ses haches en pierre, ses silex, sa poterie, sont en tout semblables à ceux de la grotte voisine du Baou de Onze heures, qui a fourni quelques rares objets en bronze et plus probablement en cuivre.

J'admettrais une ou deux billes perdues par des enfants sur le gisement à une époque bien postérieure ; mais on en a trouvé plus d'une dizaine et tout cela est venu au jour (avec les sépultures) dans un défoncement de 0^m80 de profondeur. De plus, ce point n'est point passager, étant en rase campagne, à plusieurs kilomètres de tout hameau, de toute habitation.

Le but de ma note est surtout de provoquer une discussion qui puisse éclairer le problème, en poussant ceux qui pourraient posséder ou connaître des billes de ce type à les signaler. Les gens qui trouvaient le temps de polir des haches et des couteaux, etc., pouvaient bien aussi polir des billes (ce soin était peut-être laissé aux femmes ou aux enfants) et ils devaient y trouver leur compte dans une plus grande précision du tir. D'autre part, la perfection de formes de ces projectiles semble avoir toujours préoccupé les populations anciennes ou actuelles en faisant usage. Ainsi, il me souvient avoir vu un de ces projectiles en serpentine, provenant de la région des lacs italiens et qui était ovoïde et admirablement symétrique comme les pierres de fronde des Canaques actuels, dont je possède plusieurs exemplaires.

Tout cela ne ressemble en rien évidemment aux cailloux choisis pour cet usage et que l'on trouve dans les *Castellars* du midi qui sont des Ages du Fer I et II, non plus qu'aux pierres de fronde en silex et à facettes mentionnées par Déchelette (t. I).

Enfin on m'a signalé, dans les pays de Galles, au-dessus d'Egryn abbey, à Dyffryn (2), dans un endroit riche en monuments mégalithiques, un point où les enfants des villages voisins allaient s'approvisionner en « calots » de calcaires, billes semblables à celles de

(1) H. DE GÉRIN-RICARD. — *Hachette de cuivre, épée et bracelets de bronze trouvés dans les Bouches-du-Rhône*. — *Bull. archéologique*, 1912, p. 380.

(2) Près Barmouth (Merionethshire) [Renseignement de M. le Doyen].

Trets (1) et dont quelques-unes sont même plus grandes. Il serait intéressant de s'en procurer et de faire vérifier l'âge du gisement. Nos relations avec l'Angleterre permettront certainement de le faire. Enfin, nos collègues de Bretagne doivent connaître aussi des billes. Qu'en pensent-ils?

M. Marcel BAUDOUIN. — Les *billes*, citées par notre collègue, doivent, en effet, être très différentes des nôtres (2) et de celles trouvées dans l'objet de M. E. Bourgeade, qui ne peuvent, évidemment, être des pierres de fronde, puisqu'elles étaient enfermées dans une sorte de *hochet* en terre! — Il y a donc billes et billes...

Trouve-t-on vraiment des billes, en *Calcaire local* ou en *Argile*, dans les Dolmens? Et, si oui, ces pièces sont-elles bien *Néolithiques*?

En présence des trouvailles faites par moi-même dans les Dolmens, je l'ai cru très longtemps; mais j'ai changé d'avis, pour certaines pièces, comme on l'a vu, depuis la découverte de billes dans l'objet gallo-romain de M. Bourgeade. J'y étais autorisé, pour le Dolmen de *Gâtine* (Ile d'Yeu, V.) et celui de la *Pierrefolle* du Plessis (Le Bernard, V.), parce que, dans ces mégalithes, j'ai recueilli du FER et de la *Céramique romaine*.

Mais je dois déclarer que, dans un autre Dolmen, d'ailleurs *violé* à différentes époques (moyenâgeuse et peut-être gallo-romaine), j'ai encore trouvé une bille, en *Calcaire local*, assez grosse et très ronde, qui pourrait être aussi bien de l'Age du *Cuivre* (car j'ai trouvé là du *Cuivre pur*) que du *Bronze* ou du *Fer* (car il y avait aussi de ces métaux), que du Néolithique! — Il s'agit de l'Allée couverte de la *Pierrefolle*, à Commequiers (Vendée).

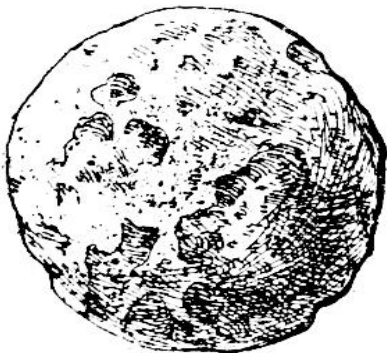


Fig. 1 — Boule, en Calcaire, trouvée dans l'Allée couverte de la *Pierrefolle*, à Commequiers (V.). — *Echelle*: Grandeur naturelle.

Cette Boule, en *pierre calcaire* du Crétacé de Commequiers, dont j'ai publié déjà le dessin et que je reproduis ici (Fig. 1), ressemble bien à une grosse *bille*; mais nullement aux pierres de

fronde, *ovoïdes*, connues en Ethnographie.

Avec elle, par contre, j'ai recueillies aussi des petites *masses calcaires*, ovoïdes et allongées, dont je redonne ici les figures (Fig. 2), grandeur naturelle.

(1) M. COTTE (de Pertuis, Vaucluse) m'écrit que les Grottes du Gard et celle du Castellaras en Vaucluse ont fourni des billes calcaires, semblables à celles de Trets. — Cf. aussi COTTE. Congrès de Monaco, 1906, t. II, p. 207 à 209.

(2) M. COMMONT vient d'annoncer la découverte d'une *petite bille*, en *argile grise*, dans une *Sépulture gallo-romaine*, proche d'un Puits funéraire, à Amiens. — Cela date admirablement ces billes. — Il s'agissait d'une *femme*, dans ce fait.

Ces pièces peuvent être d'une signification toute différente, comme je l'ai dit en 1901, époque où j'y ai vu de vulgaires petits *cailloux roulés*, ajoutant toutefois que l'hypothèse pierres de *jet* ou de *fronde* pourrait se soutenir.

Certes, ces dernières boules peuvent être des pierres de fronde néolithiques, car il me semble que de telles pierres devaient bien

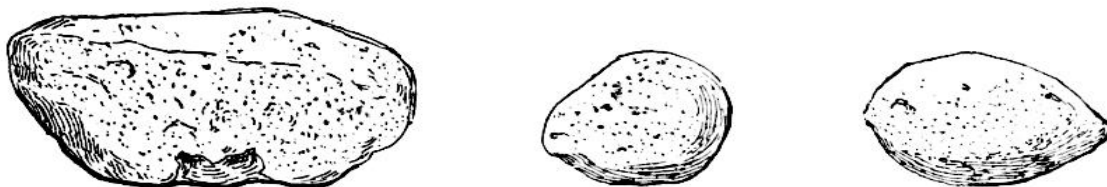


Fig. 2. — Petites Boules. ovoïdes, en Calcaire, trouvées au Mégalithe de Pierrefolle, Commequiers (V.). — Echelle : Gr. nat.

être *oblongues* [et non pas sphériques], comme celles de la Nouvelle-Calédonie ou des Palafittes. — Mais, en ce qui concerne la bille ronde (1) citée (Fig. 1), j'inclinerais plutôt en faveur d'une sorte de *Bola*, plus ou moins comparable aux grosses boules, bien connues, du Moustérien supérieur de La Quina.



Un dessin, peu connu et original, très ancien, de La Pierre Levée de Poitiers.

M. Marcel BAUDOUIN. — Notre collègue Louis Giraux m'ayant communiqué une annexe du *Magasin pittoresque* (2), j'y ai trouvé un très beau dessin du *Dolmen de La Pierre Levée*, de Poitiers. — Ayant constaté qu'il n'était pas l'original, qui avait servi à M. E. Cartailhac pour l'illustration de son ouvrage bien connu (3), j'ai cru bon de faire reproduire, DIRECTEMENT, à l'aide de la PHOTOGRAVURE, cette superbe interprétation d'un document ancien connu (4), que certainement on n'irait jamais rechercher dans une publication aussi littéraire, et de la publier dans notre *Bulletin*, pour que tous les Préhistoriens puissent l'avoir sous les yeux.

Notre collègue Gustave Chauvet (de Poitiers), consulté par moi à ce propos, a bien voulu m'écrire que l'article publié en 1854 par le *Magasin pittoresque*, n'est qu'un résumé de la Notice parue dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest* de 1838 (t. V, pl. III), par

(1) *Bull. Soc. Préh. France*, 1908, p. 28, Fig. 1.

(2) *Magasin pittoresque*, Paris, 1854, p. 8. — Le texte dit : Copie FIDÈLE. — M. Chauvet affirme plus loin qu'elle est « incomplète ».

(3) E. CARTAILHAC. — *La France Préhistorique*, Paris, in 8° [Cf. p. 166, Fig. 61]. — Le modèle semble être du XVII^e siècle ici.

(4) Cf. *Théâtre des principales villes de tout l'Univers*. — Sans date, 59 pl., Index [Gravure d'Hoofnaglius, de 1561].

M. Mangon de la Lande, qui contient une bonne planche de ce Mégalithe, tirée du *Theatrum urbicum* de George Braun (1).

« Le dessin du *Magasin pittoresque* est, dit-il, une copie INCOMPLÈTE de la Planche de 1838 ».

[Puisque cette copie de 1854 n'est pas la reproduction exacte de la Planche de 1838 (facile à retrouver dans les *Mém. de la Soc. des Ant. de l'Ouest*, conservées dans les Bibliothèques savantes), j'ai cru absolument nécessaire de reproduire, dans une publication spécialisée, cette interprétation, d'ailleurs fort habile, nouvelle et origi-

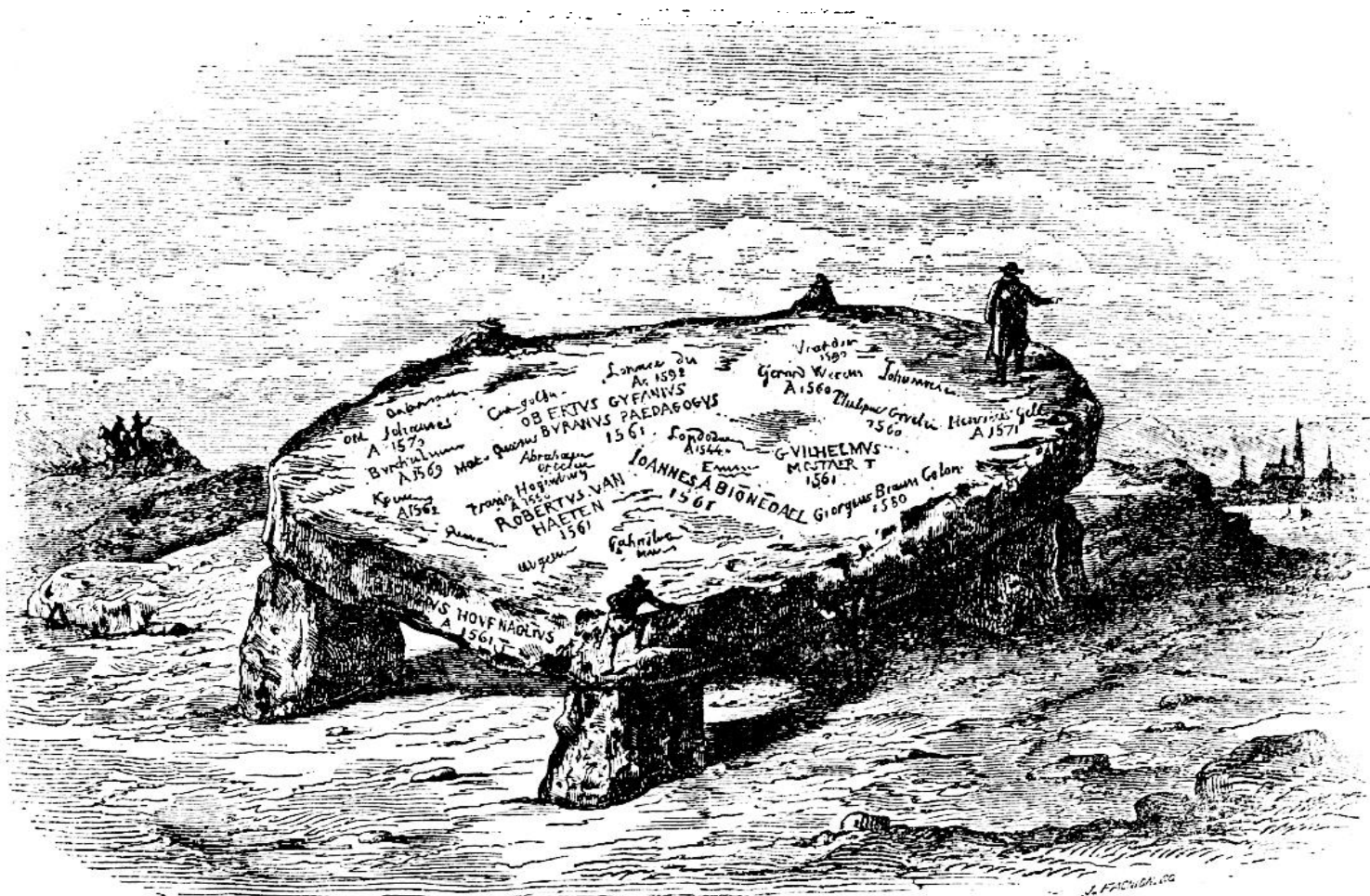


Fig. 1. — Le DOLMEN de La Pierre Levée, à Poitiers. — Dessin original du *Magasin pittoresque*, d'après une Planche célèbre.

nale. — Cela pour montrer, au point de vue scientifique, COMBIEN IL FAUT SE MÉFIER des dessins successivement publiés de Monuments avant l'invention de la photogravure.

S'il s'agissait d'une illustration de l'époque actuelle, en effet, une revue littéraire se serait bornée à une reproduction purement photographique... Et, scientifiquement, on le voit, cela aurait mieux valu. — *Trop d'art*, en Préhistoire, est parfois nuisible.

(1) Le nom de G. Braun est daté de 1580 seulement.